Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20261021-D089_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 octobre 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE VINGT ET UN OCTOBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 14 OCTOBRE 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. ROBERT Marcel, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, M. HEUZE Jocelyn, Mme COLLIN-BUCHON Huguette.

ABSENTS :
Mme FORTHOMME Sophie ayant donné procuration à Mme GOMBERT Patricia ;
M. GITTA Valentin ayant donné procuration à M. ALLANO Gaëtan ;
Mme PLUNET Valérie ayant donné procuration à M. NOËL Olivier ;
M. VILLALON Nicolas ;
Mme ROY Lauriane.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BRETON Elodie.

DELIBERATION N° 089-2026
7.10

FINANCES – DON
Don auprès de l'AFM - Téléthon 2026

Rapporteur : Monsieur Franck LEMARCHAND

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité :

VOTE un don de 527,20 € (0,20 € x 2 636 habitants) au profit de l'AFM pour le Téléthon 2026.

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 23 octobre 2026,

Le Maire,
Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN (Côtes-d'Armor)